Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260528-2026_64-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-64

L'an deux mil vingt six, le 28 mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Yann BRIAND, Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Thierry MERRAND, Maud LE BRAS CROSSARD, Yannick L'HERMITTE, Réjane LOUIN, Corinne CHOQUER, Gwenaël PRIGENT.

Etaient absents :	Pascaline LEY	Pouvoir à	Michel SCORNET
	Françoise CABIOCH LE GALL	Pouvoir à	Françoise LOVAERT LE MITOUARD
	Marius TILLY	Pouvoir à	Marie COLLEC DECIMO
	Martine LE GUELLAFF		

Secrétaire de séance : Marie COLLEC DECIMO

Objet : Urbanisme – cession délaissé communal à Mme Yvette LE FOLL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la cession de la bande apparte nant au Domaine Public Communal de 48 m² située rue de Rosampoul au profit de la propriété mise en vente par Melle LE FOLL Yvette cadastrée AZ 0080, afin de régulariser l'assiette foncière d'une extension réalisée par son défunt frère il y a de nombreuses années, il est proposé au Conseil Municipal de céder à Mme LE FOLL Yvette, au prix de 1,00 euros le m², charge à Mme LE FOLL de supporter tous les frais afférents à cette cession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

***APPROUVE** la cession au prix de 1,00 € le m² d'une bande de 48 m² faisant partie du Domaine Public Communal, jouxtant la parcelle AZ 0080 au profit de Mme Yvette LE FOLL.*

***DIT** que tous les frais seront supportés par l'acquéreur.*

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

La Secrétaire

Marie COLLEC DECIMO

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC 29241